

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

CEFTER-PACA 05110 Barcillonnette

TEL 04-92-54-24-62

www.cefter-paca.fr

cefter-paca@wanadoo.fr

PROGRAMME DU BREVET PROFESSIONNEL

BPJEPS « Activités équestres »

Option A – Initiation poney, cheval

Option C – Equitation Extérieur

Quels sont les résultats l'examen: Formation en cours d'habilitation par la DRAJES

Une formation avec double compétences par l'obtention de l'option A initiation et l'option C équitation d'extérieur

Une meilleure insertion vers l'emploi

Les compétences du diplôme

- Encadrement des activités équestres ;
- Accueil, animation, promotion des activités équestres ;
- Soins, entretien et maintenance de la cavalerie et des établissements équestres ;
- Utilisation de la cavalerie ;
- Organisation et gestion de la structure.

Le contenu de la Formation

Sous forme d'**UNITES CAPITALISABLES**, la formation propose 2 options :

Option A – Initiation poney, cheval

Option C – Equitation extérieur

Le candidat pourra suivre l'option A ou l'option C, soit les 2 options sur un même parcours de formations

Durée de la formation avec 2 options :

1120h en centre 749h en entreprise soit un total de 1869h

Durée de la formation avec 1 option C :

802h en centre 749h en entreprise soit un total de 1551h

UC Transversales

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres.

UC 4 Option « INITIATION PONEY, CHEVAL »

Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « invitation poney, cheval »

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

UC 4 Option «EQUITAION EXTERIEUR»

Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option équitation extérieur.

Les modalités d'évaluation

Le Formation débute par un Positionnement qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences acquises au cours d'autres formations.

Des Equivalences possibles avec certains des diplômes de la FFE, certains diplômes de jeunesse et sports. Pour tous renseignements complémentaires nous contacter

Selon les cas, elles permettent:

- de valider les tests d'entrée en formation
- de valider les exigences préalables à la mise en situation pédagogique
- de valider certaines unités capitalisables

Elles sont issues de 5 grands secteurs:

- les certifications équestres délivrées par l'Etat (annexe VI-A)
 - les certifications délivrées par le ministère de l'agriculture
 - les certifications délivrées par la Fédération Française d'Equitation ou FFE (annexe VI-B)
 - les résultats sportifs attestés par le directeur technique national de la FFE (annexe VI-C)
 - les certifications délivrées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Entreprises Equestres ou CPNE-EE (annexe VI-D)

Pour le tableau des équivalences ; nous contacter

Evaluations certificatives :

Elles sont organisées en vues de la délivrance des UC ; le stagiaire est inscrit aux évaluations certificatives par le formateur, si ce dernier estime que le stagiaire est en mesure de le réussir et si le volume d'heures prescrit a été réalisé.

Le stagiaire ajourné à une épreuve certificative a droit à une épreuve de rattrapage dans l'année. En cas d'échec au rattrapage, il devra attendre l'épreuve de la promotion suivante.

UC	NB heures en centre	Modalités
UC1	164	1-Conception d'un dossier sur un projet d'animation
UC2	109	2-Présentation orale
UC3	364	1-Conception d'un dossier pédagogique présentant 4 progressions pédagogiques 2-Entretien oral portant sur le dossier pédagogique 3-Mise en situation professionnelle : Conduite d'une séance d'enseignement
UC4 option A INITIATION PONEY, CHEVAL	319	1-Présentation orale d'un projet pédagogique 2-Démonstration technique, Travail commenté à pied et/ou monté d'un équidé tiré au sort par le candidat ; 3-Entretien oral
UC4 option C EQUITATION EXTERIEUR	319	1-Mise en situation professionnelle : Conduite d'une séance d'enseignement 2-Démonstration technique à l'issue de la séance effectuée : Démonstration technique commentée, à partir de l'analyse de la cavalerie et du choix d'un équidé par le candidat 3-Entretien oral
UC4 option A et B	483	Réalisation des épreuves certificatives des 2 options

La formation est sanctionnée par un diplôme délivré par la DRAJES et attestée par une attestation individuelle de fin de formation.

Possibilité de poursuivre sur un DEJEPS perfectionnement sportif support CSO –CCE-TREC; diplôme d'entraîneur et coach sportif ou des brevets fédéraux BFESE1 ou BFESE2 au CEFTER –PACA

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

Le public visé

Adultes en reconversion
Expériences dans les métiers du cheval

Les prés requis

L'entrée en formation est conditionnée par les acquis imposés par la réglementation :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Niveau Galop 7
- Attestation de formation aux 1^o secours PSC1
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des sports et de l'équitation, datant de moins de 3 mois à la date du test.
- attestation à la journée de recrutement –
- Réussite au test des exigences préalables (VETP) (description des épreuves à la fin du document) ou équivalence avec la CEP3, CQP ASA de la CPNE
- Réussite au test de sélection du CEFTER

Le centre de formation

Equipements du centre de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carrière de travail de 60mx40m -Carrière de 60x20 - Manège couvert de 40x20 ✓ Parcours de Cross homologué Galop 7 ✓ - Sellerie Club avec matériel complet, Sellerie réservée aux stagiaires ✓ 15 chevaux de sport et de compétition - 20 poneys – ✓ Ecuries de 40 places - Boxes à louer - Paddocks sur 30 H ✓ Salle de cours 15 places - Vidéo - Matériel informatique ✓ 2 camions de transport pour chevaux
Equipement du stagiaire Obligatoire	<p>Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :</p> <p><u>Pour le cavalier</u> : *</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenue de concours ; bombe trois points, Pantalon blanc, Veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon. ✓ Tenue de cross : protège dos ; casque de cross ✓ <u>Pour le cheval</u> : <p>Un licol, une longe, matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres</p>
Equipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT- DEJEPS Cavalière Internationale CCE. Membre de la Commission Régionale de Formation au CRE Provence Florence DELPRAT-BPJEPS APT /BTSA Et une équipe d'intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

Le déroulé de la formation

Les horaires en centre	9h-12h et 14h-18h
Alternance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise. ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports. ✓ L'articulation est la suivante : mercredi après-midi, samedi matin et toutes vacances scolaires sont des périodes en entreprise <p>Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures et des employeurs susceptibles de vous intégrer dans leur établissement</p>
Hébergement	<p>Pas d'hébergement possible sur le centre de formation</p> <p>Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter. <u>Véhicule indispensable.</u></p>

Le coût de la formation ? Les possibilités de financement ?

Le tarif : 10,00€/h en centre de formation. (Tarif 2021)

- **Vous êtes salarié, vous pouvez demander un congé individuel de formation dans le cadre du CPF transition ou auprès d'OCAPIAT pour les salariés agricole**
- **La formation est cofinancée par la Région et le FSE pour un parcours de formation** (places limitées). donc entièrement prise en charge.
Possibilité de rémunération pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.
Rémunération pour le public jeune « prioritaire » (- de 26 ans).

Renseignement auprès de votre mission locale, fournir le document de prescription qui réserve votre place.

- Vous êtes chef d'entreprise, conjoint collaborateur, cotisant solidaire vous pouvez bénéficier d'une aide de financement par votre fond de formation, VIVEA, vous devez être à jour de leurs cotisations MSA.
- Financement personnel, devis personnalisé possible.

L'inscription au BPJEPS

Les dates de la formation en 2021/2022:

Du 4 oct 2021 au 28 oct 2022

Date d'information individuelle : Mars 2021 sur RDV

Dates informations collectives : 7 sept 2021 et 20 sept 2021

Si vous êtes intéressé par cette formation, nous vous demandons de **remplir la fiche d'inscription et de nous la renvoyer impérativement.**

Pour les dates des tests d'entrée, dates possibles au CEFTER : 18 juin 2021 et 17 sept 2021, venir avec votre cheval, 50€ de frais d'inscription.

Contactez nous pour de plus amples renseignements

Notre contact : CEFTER-PACA- Florence DELPRAT -Anne marie GAUTIER

04.92.54.24.62 Ou cefter-paca@wanadoo.fr ou par la page facebook cefter-paca

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

LES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTRE EN FORMATION

TEST d'ENTREE

Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié :	Equivalences
<p>Déroulement Durée de 5 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau. Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE. Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés</p> <p>Validation Pour valider le test le candidat doit avoir un « Nombre de critères acquis » égal à 5 Cas d'élimination : Chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles</p>	<p><input type="checkbox"/> de 2 participations sans abandon ni élimination en épreuves de concours complet d'équitation (CCE) niveau club 2 minimum ou équivalentes ; ou</p> <p><input type="checkbox"/> de 3 participations sans abandon ni élimination en épreuves de niveau club 2 minimum ou équivalentes dont une au moins en : CCE ou TREC (techniques de randonnée équestre de compétition) ; ou</p>

N°	Exercices	Critères de réussite*
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Équilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes. hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1m maxi, dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5m maximum	Équilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m X 6m	Contrôle de l'allure
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir
		Nombre de critères acquis : / 5

***Lorsque le critère est acquis, un point est attribué, 0 si Non Acquis**

Le candidat doit avoir validé ou être dispensé du test A pour pouvoir se présenter aux tests suivants

TEST technique B : Réalisation des trois tests (B1, B2, B3), Pour valider le test B, le candidat doit obtenir un total supérieur ou égal à 54 sur 90 sans avoir obtenu un total inférieur à 5 sur 10 sur l'un des critères.

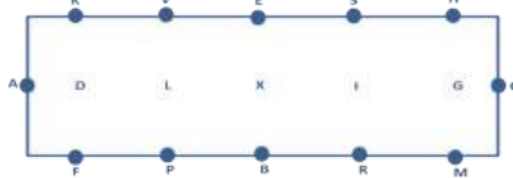
Le candidat qui n'obtient pas la validation du test B peut conserver le bénéfice des tests pour lesquels il a obtenu un total supérieur ou égal à 18/30 sans avoir obtenu un total inférieur à 5/10 à l'un des critères.

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

TEST technique B1 - Travail sur le Plat

Déroulement :

Durée : 10 minutes maximum. - En filet ou bride, éperons et cravache autorisés. Le candidat ayant préalablement détendu présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20 m.



Exercices		Critères de réussite ¹		
		Fonct ^{nt} .. cavalier 2	Emploi des aides 3*	Fonct ^{nt} .. cheval 4
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées À hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E EM changement de main. Entre H et S cercle de 10m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. À doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air			
10	C cercle de 20m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
Total critères		10	10	10
Total général		30		

¹ **Critères de réussite** : Attribution d'1 point si le critère est Acquis / 0 si Non Acquis. Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30. Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc.

² **Fonctionnement du cavalier** : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps

³ **Emploi des aides** : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices

⁴ **Fonctionnement du cheval** : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : respect des premières étapes de l'échelle de progression

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

TEST Technique B2 - Saut d'obstacles

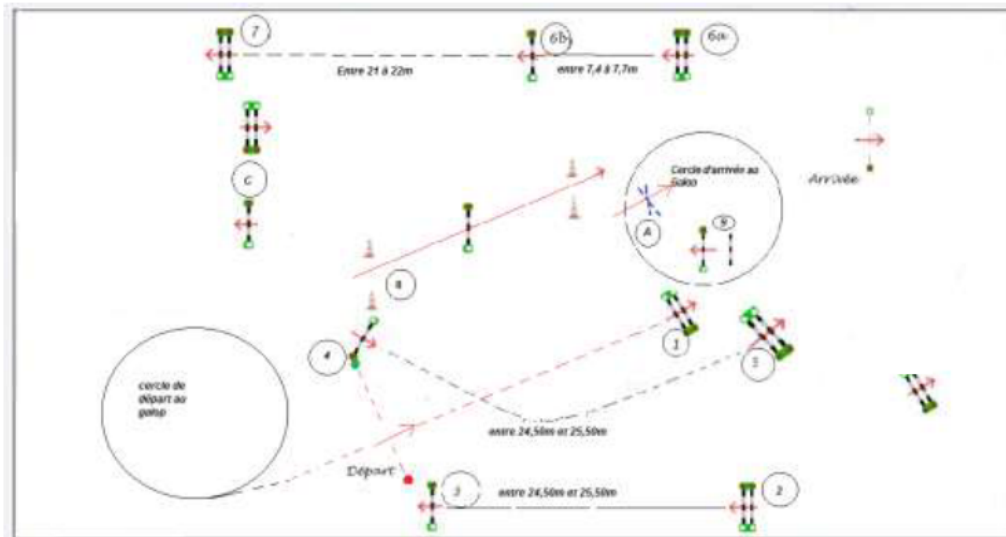
Déroulement

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle présente les exercices dans l'ordre en tenue correcte. Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1er plan x hauteur 2d plan x Largeur)

A : croisillon : 50cm / B : vertical à 70cm avec barre de réglage à 2,20m / C : vertical à 80cm et oxe à 75cm x 80cm x 95cm

Parcours : N°1 : 85cm / N°2 : 80 cm x 85 cm x 90 cm / N°3 : 95cm / N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100cm x 105cm largeur maxi : 110 cm



Exercices		Critères de réussite ¹		
		Fonct ^{nt} .. cavalier 2	Emploi des aides 3	Fonct ^{nt} .. cheval 4
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
2	Saut au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum.	1	1	1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C, hauteur 80 cm. 3 sauts maximum au total.	2	2	2
4	Parcours de 8 obstacles.	4	4	4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre.	2	2	2
Total critères		10	10	10
Total général		30		
Validation : Pour valider le test le candidat doit : obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5/10 EI un total général minimum de 18 /30				
Cas d'élimination : chute ; 3 désobéissances sur l'ensemble du test				

¹ **Critères de réussite :** Pour les exercices coefficient 1 : Acquis 1 point / Non Acquis 0 point ; Pour les exercices coefficient 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis 0 point ; Pour l'exercice coefficient 4 : Acquis 4 points / Partiellement Acquis 3, 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point ; Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques

² **Fonctionnement du cavalier :** équilibre et liant, stabilité et solidité

³ **Emploi des aides :** indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact

⁴ **Fonctionnement du cheval :** Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

TEST Technique B 3 - Travail à pied

Déroulement :

Durée 10 minutes maximum. Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

Aménagement :

Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.

Obstacle : vertical 50cm avec barre d'appel des 2 côtés; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

Exercices		Critères de réussite ¹		
		Fonct ^{nt} .. cavalier 2	Emploi des aides 3	Fonct ^{nt} .. cheval 4
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.			
	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir au trot.	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir un départ au galop dans la zone matérialisée	1	1	1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée.	1	1	1
2	À partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot.	1	1	1
	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)			
3	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)	3	3	3
	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.			
4	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.	2	2	2
Total critères		10	10	10
Total général		30		
Pour valider le test le candidat ne doit pas obtenir un total par critère inférieur à 5 / 10 ET obtenir un total général minimum de 18 / 30				

¹ Critères de réussite : Exercices coef 1 : Acquis - 1 point / Non Acquis - 0 point. Exercices coef. 2 : Acquis 2 points / Partiellement Acquis 1 point / Non Acquis - 0 point. ; Exercices coef3 : Acquis 3 points / Partiellement Acquis 2 ou 1 points / Non Acquis 0 point ; Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques

² Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière ou du stick

³ Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière

⁴ Fonctionnement du cheval : Réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution : qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur

Cette action est financée avec le concours de l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen

CEFTER -PACA

05110 Barcollonnette
TEL 04-92-54-24-62
cefter-paca@wanadoo.fr
www.cefter-paca.com

FICHE D'INSCRIPTION BPJEPS Activités Equestres

ANNEE :

Je souhaite suivre :

- Option A – Initiation poney, cheval **ou** Option B – Approfondissement technique **ou** Option C – Equitation Extérieur (entourer l'option choisit)
- Option A et B – Initiation poney, cheval, et Approfondissement technique
- Option A et C – Initiation poney, cheval, et Equitation extérieur

NOM* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____ lieu et département de naissance * : _____

Adresse actuelle*

TEL * : _____ TEL portable* : _____

E-mail * : _____

Statut : Situation actuelle

Quelle était votre activité en Juin dernier :

Dernière classe fréquentée ou université :

Diplômes obtenus * :

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* :

Numéro de Sécurité Sociale* :

Avez-vous une assurance responsabilité civile : _____ oui/non

Contrat assurance N° :Nom et adresse assurance :

Etes-vous indemnisé par Pole Emploi ? _____ Si oui N° * :

Quel est votre niveau équestre ? _____

Quel Galop avez-vous obtenu et à quelle date ? _____

N° de Licence FFE : _____

Avez-vous votre cheval personnel ? _____

Avez-vous un moyen de transport * ? _____

Avez-vous un ordinateur portable* ? _____

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION

- Copie de la carte d'identité.
- Copie des diplômes ; Lettre de motivation, CV.
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse.
- Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition et de l'enseignement
- **Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme BPJEPS AE**
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéants ; -
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves.